

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.121-B du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune d' **Oraison** se réunira pour sa séance d'installation le **JEUDI 22 MARS 2018 à 18 H 30** en Mairie.

Fait à Oraison, le 16 mars 2018



ORDRE DU JOUR

OBJET	
	<ol style="list-style-type: none">1. Pointage des conseillers municipaux présents, absents ou excusés2. Désignation du secrétaire de séance3. Approbation de l'ordre du jour4. Approbation compte rendu de séance conseil municipal du 01/03/20185. Liquidation séance du conseil municipal du 01/03/20186. Compte-Rendu d'activités
	<ol style="list-style-type: none">7. Débat d'orientations budgétaires8. Approbation compte de gestion 2017 – commune : budget principal budget caveaux9. Compte administratif 2017 – commune : budget principal10. Compte administratif 2017 – commune : budget caveaux11. Approbation compte de gestion 2017 – caisse des écoles12. Compte administratif 2017 – caisse des écoles13. ONF – Programme 201814. Aménagement de sécurité rue Elie Louis Julien – Demande de subvention au Département au titre des amendes de police15. Réhabilitation du bâtiment 3 allée Romain Selsis – Demande de subvention auprès du Département